



UE/droit d'auteur: les agences de presse saluent une "avancée majeure"

Paris, France | AFP | lundi 07/05/2018 - 12:29 UTC+2 | 356 mots

L'association des agences de presse européennes (EANA), qui rassemble les agences de presse de 32 pays européens, dont l'Agence France-Presse (AFP), l'allemande DPA, l'italienne ANSA ou la britannique Press Association, a salué lundi la proposition de création dans l'UE d'un "droit voisin", similaire au droit d'auteur, qui permettrait aux éditeurs de presse (dont les agences) de se faire rémunérer par les géants du Net.

L'EANA a approuvé, dans un communiqué, la position exprimée par le rapporteur de la commission des affaires juridiques du Parlement européen, Axel Voss, dans le cadre des discussions au sein de l'Union européenne sur la révision de la directive sur le droit d'auteur.

L'instauration d'un "droit voisin" en faveur des éditeurs de presse et agences (comme l'AFP) fait partie des mesures envisagées dans le cadre de la révision de la directive sur le droit d'auteur, mais après un an et demi de discussions les 28 ne sont pas encore parvenus à s'entendre. La prochaine réunion des représentants des Etats-membres est programmée le 16 mai à Bruxelles afin de tenter de dégager un compromis.

Or, alors que la commission des affaires juridiques du Parlement européen doit encore se prononcer sur cette réforme, son rapporteur Axel Voss s'est dit lui-même favorable à la création d'un tel droit et à son application aux agences de presse, comme il l'a confirmé à l'EANA.

"La contribution financière et organisationnelle des éditeurs et agences de presse dans la production d'informations doit être reconnue et encouragée, pour assurer la pérennité des médias et donc garantir la disponibilité des informations fiables", a indiqué M. Voss, dans une déclaration à l'EANA.

Pour l'association européenne des agences de presse, cette proposition "est une avancée majeure vers la bonne direction, en vue de préserver la production d'un journalisme de qualité".

La réforme du droit d'auteur est toutefois la cible de critiques, de la part des plateformes mais aussi de certains Etats-membres du nord de l'Europe et d'eurodéputés de tendance libérale, et de certains juristes, qui lui reprochent de favoriser les groupes de presse les plus connus au détriment des médias indépendants et des startups et de risquer d'entraver la liberté d'expression.

agr-fpo/fmi/cb/spi

